

Le CESE a remis son avis sur les certificats de qualification professionnelle à la Secrétaire d'Etat

Le Président du Conseil économique social et environnemental (CESE) Patrick Bernasconi, Dominique Gillier, rapporteur, et Sylvie Brunet, présidente de la section du travail et de l'emploi, ont remis à la Secrétaire d'Etat chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage Clotilde Valter le mercredi 21 septembre, [l'avis sur les certificats de qualification professionnelle \(CQP\)](#) adopté le 13 septembre.

Au cours de la cérémonie de remise, Clotilde Valter a salué la qualité de ce travail, premier du genre sur les CQP. Cet avis va en effet permettre de donner un coup de projecteur aux CQP qui sont tant une reconnaissance du travail des individus, qu'un tremplin pour aller plus loin dans leur vie professionnelle. La secrétaire d'Etat a souligné le fait que les CQP sont une réponse particulièrement adaptée pour les salariés les moins qualifiés et les moins formés, qui ne doivent pas être laissés au bord du chemin.

Le Président du CESE a rappelé les préconisations formulées par l'assemblée dans cet avis. Patrick Bernasconi a rappelé la nécessité d'actionner le levier législatif afin de conditionner toute création d'un CQP à l'existence d'un accord instaurant le dispositif dans la branche et à la réalisation d'un rapport d'opportunité.

Dans l'objectif de donner une traduction concrète au travail du CESE, il a également appelé de ses vœux des interventions du rapporteur, Dominique Gillier, devant le CNEFOP (Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles), à la COPANEF (comité interprofessionnel pour l'emploi et la formation), devant les présidents des commissions mixtes de la DGT, dans un contexte de restructuration des branches, devant le Conseil national de l'industrie et France Stratégie. Dominique Gillier pourrait ainsi se faire ainsi se faire l'ambassadeur des CQP afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle, notamment à l'occasion de leur réunion annuelle, à l'importance du rôle que peuvent jouer les CQP dans l'univers de la formation.

Pour consulter l'avis dans son intégralité, cliquez sur [ce lien](#).

Pour plus d'informations :
www.lecese.fr
twitter @lecese

Contacts presse :

Emilie HUMANN - 01 44 69 54 05 / 07 77 26 24 60 / emilie.humann@clai2.com

Delphine BOSCH - 01 44 69 30 35 / 06 99 37 61 76 / delphine.bosc@clai2.com